

Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°17 – 14 novembre 2024 – Izon (Gironde)



Mot d'accueil

Le maire d'Izon, Laurent de Launay, nous a fait le plaisir de nous accueillir dans sa commune et de participer à cet échange. Il rappelle la forte motivation politique en vue de la réalisation de ce plan de paysage à l'échelle communale. Rétrospectivement, il considère que cette action est la plus marquante de son mandat.

Éléments de contexte

Les actualités nationales

L'appel à projet plan de paysage 2024 a donné lieu à 22 candidatures, 10 « généralistes », 6 « transition énergétique » et 6 « biodiversité ». Parmi les 14 lauréats, on compte les quatre candidats d'Occitanie, deux avec un plan de paysage de transition énergétique et deux avec un plan de paysage biodiversité.

La refonte de la méthodologie des atlas départementaux des paysages est arrivée à son terme et a été publiée. Elle contribue à simplifier la démarche, en lien avec le « standard paysage » qui doit alimenter le géoportail de l'urbanisme.

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/parution-de-la-nouvelle-methode-nationale-des-atlas-de-paysages-1127>

Les actualités régionales

Occitanie

Le réseau dispose depuis presque un an d'un site dédié pour le partage de ses actions et de ses publications : <https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/>

Deux journées thématiques d'échange ont été organisées au premier semestre, l'une en lien avec les déplacements du quotidien en milieu périurbain, l'autre sur la redécouverte de l'eau dans les aménagements d'espaces publics.

Une délégation italienne d'Émilie-Romagne a rencontré le réseau paysage ainsi que des partenaires, CAUE et PNR, afin de prendre la mesure des politiques du paysage en Occitanie. Un partenariat européen pourrait se dessiner.

Le réseau paysage fête cette année ses 20 ans dans son organisation actuelle, ce qui donne lieu à des publications spécifiques.

Nouvelle-Aquitaine

Le réseau paysage Nouvelle-Aquitaine est plus récent et dispose aussi de son propre site internet : <https://www.reseau-paysage-nouvelle-aquitaine.fr/>

La dernière action du réseau avait pour thème « eau, paysage et changement climatique », organisée sur deux jours, une journée dans les Landes et une journée dans les Pyrénées-Atlantiques. Il s'agissait de présenter des retours d'expérience d'aménagement en lien avec les problèmes liés à l'eau, notamment en lien avec la question de la dés-imperméabilisation. Les présentations en salle sont déjà disponibles sur le site internet.

L'organisation de ces journées a mêlé des présentations en salle, des restitutions graphiques et des visites de terrain. Des entretiens ont été réalisés, ce qui permet de proposer des capsules vidéo, disponibles sur le site du réseau.

En parallèle, cette journée a permis aussi d'alimenter la « collection » des capsules vidéo proposant des paroles d'élus impliqués sur le paysage. La première vidéo concerne M. Tandonnet, maire de Moirax (47). La seconde est celle de M. Aschard, adjoint de Capbreton (40).

Les leviers pour la réussite des politiques du paysage sont d'une part le temps long, la nécessaire concertation avec les habitants et l'aide par des bureaux d'études externes compétents.

La prochaine journée, en 2025, se déroulera au nord de la région.

Autre information concernant la constitution d'un observatoire photographique des paysages dans les Pyrénées-Atlantiques, à l'initiative du CAUE, en lien avec l'atlas départemental qui devrait être prochainement publié. Il est envisagé à cette occasion de réaliser une capsule vidéo avec l'aide du directeur du CAUE.

Cette capsule permettra de mieux partager les outils de connaissance des paysages. Chaque outil, atlas, observatoire et plan de paysage devrait faire l'objet de ces capsules, sous la forme d'une bibliothèque.

Le plan de paysage du Pays de Gâtine

Un document disponible ici : <https://www.pays-gatine.com/plan-de-paysage-du-pays-de-g%C3%A2tine.html>

Les motivations : Après avoir brossé le portrait géographique du pays de gâtines et les rôles de sa structure, Diane présente ce qui a incité le pays de Gâtine à concevoir un plan de paysage.

La collectivité, dotée d'un PCAET a décidé depuis 2019 de mettre en place un PNR et le plan de

paysage est apparu comme un outil clef pour en élaborer la charte. Le périmètre du futur PNR comprend 6 communes supplémentaires à l'aire d'étude du plan de paysage, ces communes appartiennent toutefois à une seule unité paysagère définie dans l'atlas régional de paysages de Poitou Charente.

Les paysages agricoles dessinent la majeure partie du territoire, ce sera l'entrée prépondérante du plan de paysage. Les agriculteurs et la chambre d'agriculture ont participé aux COPIL et se sont prêtés aux interviews.

Le comité de pilotage a réuni des élus, des agriculteurs, des élus-agriculteurs, des acteurs associatifs et institutionnels et les étudiants de la maison familiale et rurale (enseignement agricole). Dans son ensemble, la réalisation du plan de paysage a permis de mobiliser 70 personnes. Les élus et acteurs mobilisés lors de la réalisation de l'atlas de la biodiversité se sont à nouveau impliqués.

Le bureau d'étude : Pour réaliser le plan de paysage le pays de gâtine a retenu un groupement composé de trois paysagistes et d'une artiste plasticienne du son et d'un développeur WEB. Le volet artistique proposé a déterminé le choix de cette équipe.

(A. Broilliard paysagiste-conceptrice, mandataire / J. Vignes, paysagiste-conceptrice / J. Viniane, paysagiste-concepteur, graphiste / B. Brière, artiste / M. Juganaikloo développeur web)

Le volet artistique s'est traduit lors de l'élaboration du diagnostic au cours duquel une carte sonore a été conçue .

La carte sonore : Sur un support cartographique des vignettes sonores sont proposées ; chaque vignette correspond à une captation de sons du territoire, des interviews d'acteurs agriculteurs ou des ambiances sonores relevées dans différents lieux, bords de rivière, parcours de chasseurs, proximité d'infrastructures...Chaque vignette est illustrée d'une photo avec le nom et le domaine d'intervention de la personne interviewée.

L'intérêt de ces captations est renforcé par le fait que ce sont les étudiants, futurs agriculteurs qui ont réalisé les capsules avec l'aide de la conceptrice sonore. Cette cartographie sonore sera prochainement remise en ligne sur le site observatoire du pays de Gâtine. Les capsules sonores ont également été intégrées au « parc sonore du nombril du monde » à Pougne l'hérisson ou les pierres granitiques racontent l'histoire.

Haut lieu légendaire de la Gâtine. Voir site : <https://www.nombril.com/>

A la fin du diagnostic une présentation grand public a été réalisée avec la cartographie sonore. Cette action de collecte sonore constitue une forme de concertation, aucun propos polémique n'a été relevé.

Les objectifs de qualité paysagère et les fiches action n'ont pas apporté entière satisfaction.

Les OQP trop nombreux sont couplés à des scénarii dans une démarche itérative et aboutissent à des fiches action thématiques et des fiches action localisées. Il est regretté que les fiches actions ne soient pas plus opérationnelles, car elles nécessitent des moyens financiers et humain dont les collectivités ne disposent pas. Le pilote désigné des actions est la plupart du temps le pays de Gâtine, jusqu'à présent aucun autre pilote d'action ne s'est proposé.

Cependant des actions de valorisation des paysages sont réalisées par des plantations de haies et la réalisation de cheminements doux sur certaines communes, se pose alors la question du « Faire savoir » et du recensement de ces opérations. Leur valorisation serait un bon indicateur de l'engagement en faveur du paysage.

Les fonds qui ont permis de planter les linéaires de haies ont été obtenus par l'appel à projet nature et transitions <https://pqn-a.fr/fr/actualites/aap-ami/appel-a-projets-nature-et-transitions-1>

Quelles sont les traductions du plan de paysage dans les documents d'urbanisme ?

Le SCOT en vigueur approuvé en 2015 n'est actuellement pas en projet de révision. Il faut prendre en compte pour une future révision les SCOT modernisés avec leur volet opérationnel et leur programmes d'actions qui offrent la possibilité de faire valoir une politique paysage. Les plans de paysages peuvent être un outil inspirant.

Sur ce territoire deux PLUI sont en cours d'élaboration, sur un des deux il sera envisageable d'intégrer des dispositions en faveur des paysages.

Pour conclure, les fiches actions sont en attente d'investissement humain et financier et la mobilisation des acteurs reste à engager, d'autre part, la démarche de mise en place du PNR a ralenti la réalisation du plan de paysage mais le plan de paysage va être traduit dans sa charte .

Le plan de paysage du Pays d'Olmes

Ce plan de paysage s'inscrit dans une démarche de Grand Site de France (GSF - échéance 2025), ce site reposant lui-même sur l'existence de trois sites classés (l'ensemble du site de Montségur, les gorges de Lafrau et la fontaine de Fontestorbes). Une problématique de fréquentation existe sur le site spécifique de Montségur.

Le territoire était un territoire industriel qui a été déserté dans les années 70 et qui connaît de fait des problèmes d'emplois et d'habitat dans les centres-villes.

L'Opération Grand Site (préalable au GSF) a fait l'objet d'un programme d'actions intégrant un ensemble d'actions prioritaires, dont la réalisation d'un plan de paysage.

La communauté de communes du Pays d'Olmes, lauréate de l'AAP 2020, a engagé sa démarche à l'échelle de l'ensemble de son territoire, afin d'avoir une vision d'ensemble, dépassant de fait le périmètre de l'OGS. Différents objectifs étaient définis spécifiquement, en lien avec l'activité touristique, l'agriculture et la biodiversité.

La démarche a été longue, notamment au démarrage, pour définir le cahier des charges et les modalités de la consultation. Le groupement retenu associait 3 paysagistes avec leurs spécificités et spécialités (*Roser Ginjaume, Pierre Romanetto et Laure Cloarec*). La concertation a pris une importance majeure dans le travail réalisé à toutes les étapes, notamment au travers de temps de « résidence » des prestataires, permettant d'organiser des ateliers thématiques avec les élus et partenaires. Le nombre de participants a été variable.

Trois enjeux ont émergé :

1. La consolidation de l'armature paysagère et écologique du territoire
2. Le confortement de lieux de vie dynamiques et conviviaux, inscrits dans leurs paysages
3. La valorisation de la richesse patrimoniale et paysagère du Pays d'Olmes à travers une découverte élargie du territoire

Ce travail s'est traduit par des cartographies adaptées, y compris dans la définition des enjeux (3 cartes différentes).

Il est ressorti 4 objectifs de qualité paysagère, se déclinant en axes et en actions avec un souci d'être le plus concrètes possible.

OQP1 / Pour révéler les paysages des vallées

OQP2 / Pour conforter la diversité paysagère du Pays d'Olmes

OQP3 / Pour mettre en valeur la richesse patrimoniale du Pays d'Olmes

OQP4 / Pour construire une culture paysagère commune

Le plan d'actions a lui aussi fait l'objet d'une cartographie, en lien avec les 4 OQP.

Parmi les retombées immédiates, la réalisation du dossier de candidature au label GSF s'est

nourrie du plan de paysage. Certaines actions du PP ont été transposées dans le programme du GSF. Il est noté que cela a motivé les élus mais l'appropriation de l'ensemble du plan de paysage reste limitée.

La dernière production a consisté en la réalisation d'une exposition dont le format a évolué entre la commande et sa concrétisation.

Un premier bilan évalue les avancées et les limites du plan de paysage. Le pilotage interne de la démarche est essentiel au bon déroulement. L'adaptabilité du prestataire aux demandes du MOA a aussi constitué un plus, au même titre que l'organisation de la concertation. Il y a une vraie fluidité des relations MOA/MOE. L'imbrication des différentes échelles de projet du territoire (OGS-GSF, UNESCO), y compris en matière de planification (PLUi) ou de protection patrimoniale (RNR et PAH), contribue à renforcer la pertinence du plan de paysage et son utilité en tant que vision transversale.

Les difficultés sont dans la difficile mobilisation des acteurs locaux. Cela reste compliqué, du fait sûrement de la méconnaissance de l'outil. Une des difficultés rencontrées a concerné aussi la définition même des attentes du maître d'ouvrage, principalement en matière graphique. Il était impossible de « borner » cet aspect sur un plan juridique. Cela reste à l'appréciation des chargés de mission.

La poursuite de l'aventure passe aussi par une animation de la démarche (qui peut être couplée à celle de l'OGS) qui demande du temps agent et nécessite aussi d'inscrire des temps d'interventions dans des manifestations connexes.

Le plan de paysage sera prochainement en ligne sur le site internet de la communauté de communes du Pays d'Olmes. paysdolmes.org

Échanges

Le cadrage du MOE par le MOA constitue une difficulté rencontrée sur d'autres territoires. De même, la mobilisation des élus reste problématique. Certains prestataires ne sont pas toujours au niveau, notamment en matière graphique. Pour autant, il est admis collectivement que le fait d'interrompre un marché reste compliqué et surtout coûteux en temps et en argent. Certains participants (PETR Centre-Ouest Aveyron et Grand Site du Gardon) l'ont fait et relancent des prestations.

Visite sur site

Le château de Vayres



L'après-midi a été consacré à la visite du château de Vayres, en bordure de la Dordogne.

A l'origine, c'est une forteresse médiévale qui a joué un rôle stratégique dans la défense de Bordeaux. Il appartient ensuite à la famille d'Albret, dont le plus célèbre représentant est Henri IV. Charlotte d'Albret, mère d'Henri IV, l'offrit même en dot à César Borgia, fils du pape Alexandre VI. Au fil des siècles, le château a été remanié et agrandi, mêlant des éléments architecturaux de différentes époques : médiévale, Renaissance et XVIIe siècle.

Les différentes salles du château ont fait l'objet d'aménagements intégrant des meubles de différentes époques ainsi que des tapisseries.

Le château de Vayres possède par ailleurs de magnifiques jardins à la française et un jardin médiéval, d'inspiration récente (début du XXe siècle) mais contribuant à l'attrait visuel du domaine.



Références

- Site national Objectif Paysage

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr>,

- Nouvelle méthodologie des atlas des paysages

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/parution-de-la-nouvelle-methode-nationale-des-atlas-de-paysages-1127>

- Standard paysage

https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/240204_standardpaysagesv0_4_diffusion.pdf

- Site internet du réseau paysage Nouvelle-Aquitaine

<http://www.reseau-paysage-nouvelle-aquitaine.fr/>

- Site internet du réseau paysage Occitanie

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr>

Prochain club

La prochaine session du club sud-ouest plan de paysage se déroulera en Occitanie.

Annexes

Présentation générale : 241114_Presentation_finale.pdf

Plan de paysage du pays de Gâtine : 202410_clubpp_gatinepresentation.pdf

Plan de paysage du pays d'Olmes : 20241114_Presentation PPT_PP_CCPO.pdf

Participants

Nom / prénom	Structure	Participation
BAYLE Lydie	Dreal Nouvelle-Aquitaine	Présente
BELOT Christophe	DREAL NOUVELLE AQUITAINE	Présent
CALAIS Maxime	Sicoval	Visio
CAZANOVE Christine	DDTM Gironde	Excusée
CHEVILLARD Laure	PNR Pyrénées ariégeoises	Présente
DE LAUNAY Laurent	Maire d'Izon	Présent
DELGADO Diane	Pays de Gâtine	Présente
DESCOURS Gautier	Syndicat Mixte Grand Site des Gorges du Gardon	Visio
FESQUET Alexia	PNR Corbières-Fenouillèdes	Visio
GHILBERT Marie	Association pour la création du PNR Astarac	Présent
GLIZE Caroline	Adjointe au maire d'Izon	Présente
JACQUIER Bertrand	caue 40	Présent
JARDIN Isabelle	DREAL Occitanie	Présent
JULIEN Lucie	Grand Site Massif du Canigo	Excusée
LE BRETON Marine	CC du Pays d'Olmes	Visio
LEPLE Florence	PNR de Millevaches en Limousin	Visio
LONGAIVE Karine	Commune d'Izon	Présente
MARTIN Alexis	DDT65	Présent
MASENAT Clément	DDT 65	Présent
MAUVIET Florent	DREAL NA - SAHPL - DAPL	Présent
MOLINIE Sandrine	PETR Centre Ouest Aveyron	Visio
MOLINIER Hugo	CDC Portes Entre deux Mers	Absent
PALOMINO Nicolas	CAHM	Visio
POZZER Jean-Baptiste	Département de Lot-et-Garonne	Présent
SEIGNEUR Eleonore	DREAL Occitanie	Visio
SIMONIN Agnès	DREAL Occitanie	Visio
VARACHER Aurélie	Commune d'Izon	Présente
DE STOPPELEIRE Sophie	DREAL NA	Présente
GUGLIEMMETTI Alain	DREAL Occitanie	Présent